

# **L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION**

## **FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL**

**Réunion du 13 novembre 2012**

---

### **RAPPORT DE GESTION**

Le Conseil reçoit le rapport de gestion écrit du directeur général pour la période allant du 24 mai 2012 au 15 octobre 2012, des rapports du troisième trimestre destinés à la SCHL et portant sur le rendement de l'Agence et sur le statut de risque et de conformité du portefeuille, un rapport interne concernant le respect des normes de service à la clientèle par l'Agence au troisième trimestre 2012, ainsi que l'examen du rendement du portefeuille de l'Agence pour 2011.

La directrice générale introduit son rapport en attirant l'attention du Conseil sur le processus prévu de demande de qualification des fournisseurs de services de gestion immobilière en Ontario. Elle présente le nouveau Rapport de suivi en ligne de l'Agence appuyé par des tutoriels vidéo et destiné aux clients faisant l'objet d'un sauvetage ou présentant un risque élevé. Les administrateur(trice)s sont d'accord avec l'évaluation par la directrice générale des principaux risques auxquels l'Agence fait face.

La directrice générale communique au Conseil les plans relatifs à un atelier organisé en décembre destiné aux employés de la SCHL, qui portera sur les processus de gestion des coopératives faisant l'objet de plans de redressement et d'initiatives en cours (plans de renouvellement financier par exemple) mis en œuvre par l'Agence.

### **FINANCES**

En l'absence du trésorier, un membre du comité fait rapport au nom du Comité des finances et de la vérification, en recommandant l'approbation du plan de vérification 2012, du budget 2013 et du plan d'immobilisations sur cinq ans. Le Conseil approuve les états financiers pour la période se terminant au 30 septembre 2012.

Conformément aux recommandations du comité, le Conseil approuve la couverture d'assurance et les limites de l'Agence pour 2013.

### **GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES**

Selon la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le Conseil approuve le plan de vérification de la conformité 2012 ainsi que plusieurs changements apportés à politique de l'Agence sur les ressources humaines. Le Conseil approuve également le relèvement des salaires ajusté à l'échelle salariale en 2013 pour les employé(e)s de l'Agence et fixe la rémunération de la directrice générale pour 2013.

Faits saillants de la réunion du Conseil

Le 13 novembre 2012

Page 2

Le Conseil adopte une série de Domaines spécifiquement visés, soutenus par des indicateurs clés de rendement pour 2013. Sur la recommandation des gestionnaires, le Conseil approuve le versement d'une indemnité étendue à la SCHL, étant donné qu'aucune indemnité n'est fournie dans l'accord entre l'Agence et la SCHL.

Les administrateur(trice)s examinent l'ébauche de plan stratégique de l'Agence et le transmettent au Groupe de travail sur la planification stratégique pour une prise en compte et un développement approfondis.